

# ASAGAO DE L'EXPERTISE MARITIME ET FLUVIALE À LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Une catastrophe écologique en mer, la crue d'une rivière qui provoque des inondations et met à mal les bateaux qui l'occupent, une péniche qui heurte un quai portuaire, un propriétaire devant obtenir le certificat de conformité de son bateau : quel point commun entre ces événements ? : l'eau ou, plus précisément, le domaine maritime et fluvial et les problèmes qui y surviennent.

Un interlocuteur unique peut y faire face, aussi éloignés les uns des autres qu'ils puissent paraître : Asagao, société d'expertise maritime et fluvial, membre du CEEMF, spécialiste de la lutte contre la pollution par hydrocarbures en mer.

**Jean-Pierre Mortreux, son directeur et fondateur, nous explique le pourquoi et le comment.** PROPOS RECUEILLIS PAR MARC MONTAGNON



## Qu'en est-il du Collège Européen des Experts Maritimes et Fluviaux ?

Le Collège Européen des Experts Maritimes et Fluviaux (CEEMF) a été fondé en 1969 afin de regrouper des techniciens du domaine maritime et fluvial dans un esprit d'indépendance et de compétitivité.

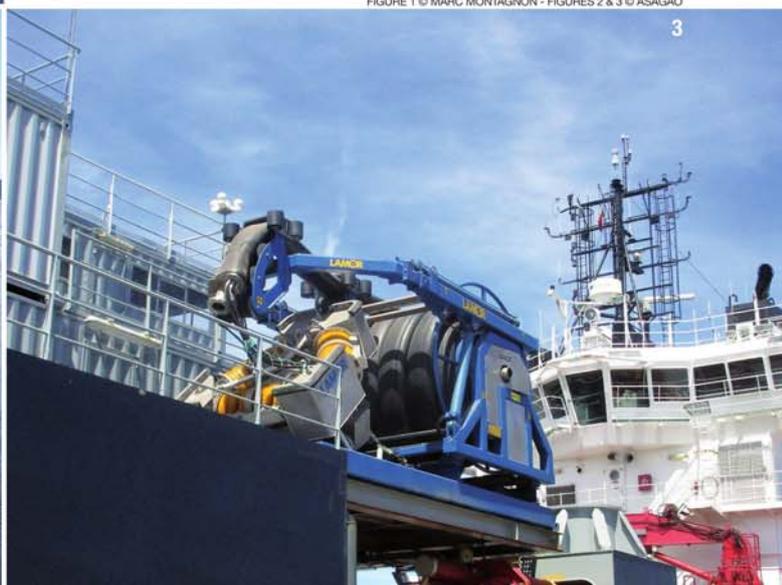
Il s'agit, à l'origine, d'une compagnie d'experts de justice, adoubée à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui regroupe différents profils d'experts de justice spécialisés dans l'ensemble des problèmes liés au domaine maritime et fluvial : travaux maritimes, portuaires et fluviaux, génie maritime, entretien et inspection de navires, travaux subaquatiques et offshore, plaisance... Aujourd'hui les experts membres du CEEMF sont présents sur les listes d'experts de nombreuses

cours d'appel et dans le secteur privé. Les membres du collège interviennent, entre autres, en expertises pré-transactionnelles, expertises de pré-assurance, expertises en valeur vénale, expertises techniques, suivis de chantier, sondages de coques, gestion de sinistres, conciliation, expertises de conformité... Le Collège Européen des Experts Maritimes et Fluviaux est pluridisciplinaire au regard des diverses spécialités de ces membres.

Il réunit des experts capables de répondre aux nombreuses demandes de donneurs d'ordres publics ou privés, pour des missions d'étude, de conseil, de contrôle, d'assistance technique, et d'expertise

Le CEEMF est ainsi en mesure d'orienter ses interlocuteurs vers les techniciens les mieux à même de répondre aux spécificités de chaque affaire.

FIGURE 1 © MARC MONTAGNON - FIGURES 2 & 3 © ASAGAO



## JEAN-PIERRE MORTREUX : PARCOURS

Jean-Pierre Mortreux est diplômé de l'École Nationale de la Marine Marchande (ENMM) du Havre. Il est officier de 1<sup>re</sup> classe (illimité) de la marine marchande.

Il passe alors une quinzaine d'années à naviguer partout dans le monde sur des navires de commerce de différents types et différents tonnages et pour les applications multiples qui sont celles de la marine marchande : cargos, pétroliers, gaziers, minéraliers, bananiers, passagers...

Dans cette période, il réalise son service militaire comme EOR de la Marine Nationale et participe à la mise en place du centre de surveillance de la navigation maritime " Ouessant Contrôle " après plusieurs pollutions majeures des côtes françaises comme le 16 mars 1978 lors du naufrage de l'Amoco Cadiz.

À l'issue de ces premières expériences, il devient responsable des opérations maritimes pour la CGM (Compagnie Générale Maritime) essentiellement sur le service du Golfe du Mexique et du sud-est des États-Unis puis chef de ligne dans la Mer Baltique (1974-1992).

Entre 1992 et 1994, il rejoint une société internationale de services qui cèdera son activité. Il rejoint alors la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice - Côte d'Azur (1995 - 2001), avec notamment pour mission l'exploitation et l'aménagement du Vieux Port de Cannes et la réalisation de son extension avec le service des grands travaux de la CCI et, à l'époque, les services de l'État. Projet qu'il complètera notamment aux niveaux des infrastructures d'accueil des navires de croisières et des liaisons maritimes locales.

Il dirige ensuite une PME internationale dans le secteur de la distribution et développe sa propre activité pour créer, en 2005, Asagao en tant que cabinet de conseils et d'expertises dans les domaines maritime, portuaire et fluvial. Il ajoutera par la suite une activité de bureau de contrôle technique et à la sécurité de navires fluviaux de moins de 150 mètres et moins de 150 passagers pour lesquels il délivre notamment les attestations de conformité pour l'attribution ou le renouvellement des titres de navigation en parallèle à ses interventions spécialisées dans les navires de travail et de dépollution en mer.

Jean-Pierre Mortreux est expert maritime et fluvial recommandé du CESAM<sup>®</sup> et vice-président du CEEMF. Son parcours est jonché de certifications comme Cofrend pour les contrôles de coque, Cofrac pour sa qualité d'ingénieur professionnel en génie civil, IMO niveau 2 pour la dépollution.

Au sein d'Asagao et pour son développement, il s'appuie sur deux collaborateurs : Naoko Ishidate et Jean-Hugues Mazurek, ainsi qu'un réseau de partenaires et de spécialistes.

Naoko Ishidate est une ancienne commissaire de bord d'un navire de passagers de la filiale de croisière de la compagnie japonaise NYK (Nippon Yusen Kaisha). Au sein d'Asagao, elle est responsable des projets sur le marché de la lutte contre la pollution et des questions d'expertises

Jean-Hugues Mazurek est spécialisé dans le nautisme. Il est en charge également des aspects de surveillance et d'entretien de l'ensemble des composants mécaniques à bord d'un navire. Au sein d'Asagao, il a la responsabilité de conseiller technique.

Asagao possède également des centres de représentation et d'intervention dans plusieurs ports français et pays francophones.

### Comment peut-on définir un expert judiciaire ?

« L'expert doit observer une indépendance absolue, ne cédant à aucune pression ou influence de quelque nature qu'elle soit ».

Un expert judiciaire est un professionnel spécialisé dans une technique donnée qui met sa compétence au service de la justice, le Juge, lorsqu'elle le sollicite. Ces experts peuvent être inscrits sur les listes dressées par les Cours d'appel, la Cour de cassation, les Tribunaux administratifs.

Les titres : "expert inscrit sur la liste près la Cour d'appel de...", "expert agréé par la Cour de cassation", "expert inscrit près le Tribunal Administratif" sont expressément protégés. Au-delà du serment prêté, l'expert adhérent à une compagnie s'est engagé à respecter les règles de déontologie établies par le Conseil National

1- Jean-Pierre Mortreux, directeur d'Asagao, expert maritime et fluvial.

2- Déploiement d'un barrage offshore Lamor dans la rade de Brest.

3- Un navire dans le port de Brest, équipé de matériels anti-pollution.

4- Déploiement d'un godet collecteur dans l'Arctique.

5- La plate-forme Horizon en feu dans le Golfe du Mexique en 2010.

des Experts de Justice (CNEJ) reconnu d'utilité publique. L'expertise judiciaire peut être ordonnée en matières civile, pénale, administrative.

### À qui le CEEMF s'adresse-t-il ?

Aujourd'hui, ce collège européen s'adresse à des personnes qui souhaitent intervenir en tant qu'experts indépendants.

Nous les accompagnons à plusieurs niveaux. Quelle que soit votre expérience et votre savoir-faire, il est nécessaire aujourd'hui d'être reconnu par une certification extérieure et d'être couvert par une assurance, car les enjeux concernent des sommes très importantes, à travers différentes actions qui leur permettent d'être reconnus par les acteurs et les autorités concernées.

Chacun dans son domaine exerce son activité en bonne intelligence avec les organismes référents. Par exemple, dans le domaine fluvial, avec la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) qui prépare et met en œuvre la politique nationale des transports sous l'égide du ministère de l'Écologie.

Le CEEMF compte aujourd'hui 70 membres, un grand nombre d'experts auprès de Cours d'appel, principalement en France et dans les DOM TOM et aussi en Afrique francophone.

Il est reconnu auprès de l'Union des Compagnies d'Experts près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence (UCECAAP) et est également membre de l'UP13, du GMIF, du CMF, de l'UMF, de la FEMAS et du SNIPF, plus précisément de l'IPF<sup>(1)</sup>, de la Cofrend, du Cluster Maritime. L'appartenance au SNIPF est importante car elle permet, au travers d'une procédure Cofrac, d'obtenir une reconnaissance de la VAE. ▶

© LAMOR

4



© US COAST GUARD

5





La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

Trois ans d'expérience en rapport avec le contenu de la certification visée sont nécessaires pour obtenir la certification VAE qui est renouvelable tous les trois ans.

À noter qu'un tiers des membres du CEEMF sont certifiés VAE.

La confiance de ses membres et partenaires, acquise de longue date, provient particulièrement du constat de la qualité et de la neutralité des interventions du CEEMF en étant en permanence à leur écoute, en répondant à leurs besoins explicites et implicites, en les conseillant et en les accompagnant dans leur environnement professionnel et domaine d'activité sur l'ensemble des volets de l'activité, Assurances RC Pro, Qualité, Formation, diverses représentations...

Parallèlement à ces actions, le collège joue un rôle d'organisme de formation continue avec des cycles consacrés

pour l'essentiel à la réglementation technique et à la sécurité dans le domaine maritime et fluvial.

Le Collège a résolu orienté la formation qu'il organise sur le plan tech-

nique à l'intention de ses membres, mais aussi des experts maritimes qui souhaiteraient y participer dans le but de se perfectionner techniquement dans leurs domaines d'interventions.

## LAMOR CORPORATION EN BREF

**La société Lamor (Larsen Marine Oil Recovery) Corporation propose des solutions optimales pour traiter et récupérer les déversements d'hydrocarbures.**

**Avec des bureaux, du personnel et des équipements stratégiquement situés autour du monde, Lamor est à même d'intervenir rapidement et efficacement sur les lieux d'incidents, afin de servir au mieux les besoins de l'État, des sociétés publiques et privées en général, et de limiter l'impact environnemental des pollutions et de préserver les écosystèmes.**

**La société développe, construit et fournit les équipements et les services de récupération adaptés aux déversements d'hydrocarbures selon la meilleure technologie disponible. Son savoir-faire comprend les études et mises en place des plans d'urgence, les évaluations des risques, la maintenance et l'entretien des équipements, associés à la formation des personnes.**

**Le siège social de Lamor se trouve en Finlande, avec des filiales contrôlées à 100% situées aux USA, en Chine et au Royaume-Uni et des joint-ventures en Russie, aux Émirats Arabes Unis et à Oman. De plus, la société compte des réseaux d'agents et de distributeurs dans plus de 90 pays. Ces 20 dernières années, elle a livré des équipements dans plus de 120 pays.**

**6- Naoko Ishidate, responsable des opérations "anti-pollution d'Asagao".**

**7- Jean-Hugues Mazurek, conseiller technique d'Asagao.**

**8- Bateau de pêche converti occasionnellement en bateau de dépollution.**

**9- Flottille de bateaux de pêche équipés de système de dépollution Lamor en Louisiane.**

**10- Fred Larsen, président de Lamor Corporation inspecte les groupes de puissance et les pompes prêts à être installés à Venice, en Louisiane.**

**11- Détail des dommages provoqués sur le quai de Port Victor.**



## Quelles sont les origines d'Asagao et quels sont les domaines dans lesquels elle intervient ?

Asagao (All Ships And General Agency Organisation) a été créée en 2005 en intervenant d'abord en tant que conseil dans le domaine maritime et fluvial puis en se déployant sur l'expertise et les problèmes de lutte contre la pollution par les hydrocarbures.

Sur les marchés francophones (France, Monaco, Suisse et pays francophones d'Afrique), elle représente le groupe familial finlandais Lamor Corporation, leader mondial de la lutte contre la pollution par les hydrocarbures en mer. La société Asagao réalise des études, propose des services et assure la réalisation d'interventions aussi bien en mer que dans les ports et dans les rivières en matière de lutte anti-pollution ou de dépollution.

Pour la récupération sur l'eau, notre solution privilégiée est la brosse oléophile qui permet une récupération d'hydrocarbures avec un minimum de quantité d'eau, avec des ratios de l'ordre de 95%. En mer, cette capacité est très importante car l'un des problèmes qui se pose est le stockage des produits récupérés. Avec ses performances, cette brosse n'obère que très partiellement les capacités de stockage. De tels systèmes de récupération à brosse équipent des navires de l'EMSA (European Maritime Safety Agency), de la Marine Nationale, et les équipements mobiles du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Nous sommes en contact avec tous les pétroliers français et étrangers dans le monde auxquels nous fournissons des solutions et des matériels de systèmes intégrés de récupération, notamment

## LE CEEMF : LE VASTE DOMAINE MARITIME ET FLUVIAL

**Le Collège Européen des Experts Maritimes et Fluviaux (CEEMF) fondé en 1969 regroupe des techniciens de chacune des disciplines du vaste domaine maritime et fluvial, dans un esprit d'indépendance, de compétence, et d'objectivité.**

**Le collège, association syndicale professionnelle, est par nature pluridisciplinaire. De la construction navale aux infrastructures en passant par l'environnement, la sécurité et la navigation, l'arrimage et le contrôle des facultés, les travaux sous-marins, le transport et la manutention, la corrosion, ainsi que la plaisance : les membres du collège assurent seuls ou en synergie active avec les confrères compétents les missions d'expertise, de contrôle, de suivi, d'étude ou d'assistance technique à la satisfaction de leurs donneurs d'ordres publics ou privés dans le même esprit que lorsqu'ils sont mandatés par le ministère de la justice dans le cadre judiciaire. Le titre d'expert prend alors sa juste valeur dans l'efficacité, l'objectivité et l'indépendance, conformément à l'engagement sur l'honneur signé par chacun d'entre eux.**

**Les membres du Collège Européen des Experts Maritimes et Fluviaux, outre leurs connaissances théoriques, ont préalablement acquis durant leurs carrières un grand savoir dans leurs spécialités respectives.**

**Le contact établi entre les membres permet des échanges d'ordre technique assurant ainsi à chaque expert le bénéfice du retour d'expérience de ses confrères.**

**Le collège, organisme de formation professionnelle agréé depuis 1999, permet donc à ses membres de maintenir au plus haut leur niveau de connaissances face aux constantes évolutions des techniques employées dans le domaine maritime.**

dans le cadre de campagnes d'intervention auxquelles nous sommes régulièrement associés, y compris en cas d'accident mais également de façon préventive.

### Quelle est l'opération la plus importante de dépollution à laquelle a participé Asagao ?

Par l'intermédiaire de Lamor Corporation, nous disposons d'un réseau mondial ce qui nous permet d'être présent

pratiquement sur toutes les grandes catastrophes : Lamor a été partenaire de BP lors de l'explosion de la plateforme Deepwater Horizon au large de la Nouvelle Orléans dans le golfe du Mexique, provoquant le déversement de 780 millions de litres de pétrole dans l'océan.

Le déversement massif de pétrole en avril 2010 a nécessité un soutien externe immédiat, une expertise, des solutions et du matériel pour aider aux

efforts de confinement et de nettoyage. Lamor Corporation a immédiatement mis en œuvre leurs plans d'action et, dans les 36 heures qui ont suivi, grâce à leur réseau mondial, ont transporté leur arsenal et leur personnel clé sur les lieux.

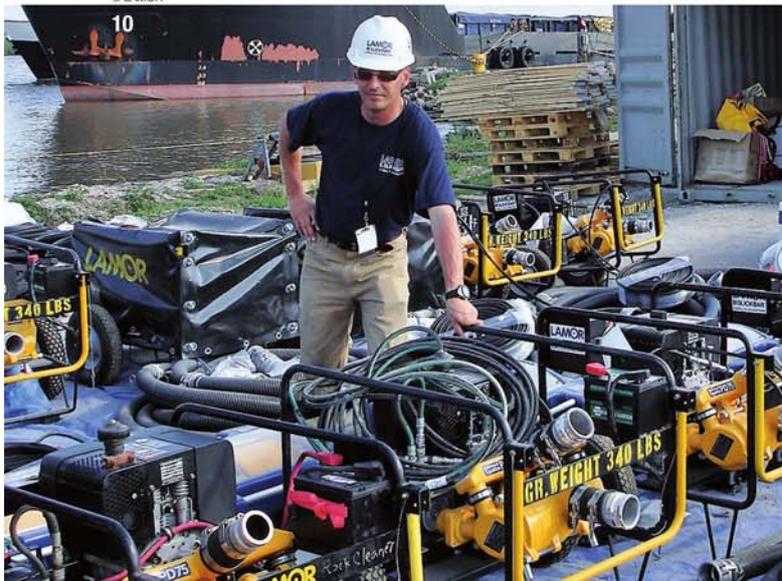
Dans le prolongement de cette catastrophe, nous avons été chargés par le gouvernement américain de mettre en place le "second rideau" c'est-à-dire d'équiper l'ensemble des flottilles de pêche - en l'occurrence plus de 300 bateaux - en matériels de récupération. À cette occasion, tous nos ateliers de fabrication ont créé des systèmes de confinement, de récupération adaptables aux crevetiers, aux huiliers, aux thoniers...

À cet effet, ces bateaux sont équipés d'écrèmeurs oléophiles c'est-à-dire de bras flottants constitués d'une succession de sections de barrages accrochés aux tangons afin d'assurer le confinement de la nappe qui est ensuite récupérée par un navire de stockage. Il s'agit là du développement particulier d'une solution d'urgence.

Il nous arrive également de réaliser des missions à titre préventif. Ce fut le cas récemment en Nouvelle Calédonie, dans le cadre du complexe industriel de Koniambo Nickel, sur la côte Ouest de l'île.

Pour Lamor Corporation, Asagao a livré à ce complexe produisant du nickel plusieurs kits d'intervention rapide avec barrages écrèmeurs de récupération et l'ensemble de leurs composants fonctionnels - centrale hydraulique, tourets d'enroulage du barrage, gonfleurs et pompes hydrauliques... - afin de parer à toute éventualité en cas de pollution marine. En effet, La Nouvelle Calédonie abrite une biodiversité marine et terrestre remarquable. ▶

© LAMOR



© ASAGAO



La protection des différents écosystèmes et en particulier ceux du lagon, des mangroves et des cours d'eau fait partie des bases de la politique environnementale de l'entreprise.

### De quels types de matériels disposez-vous pour intervenir en cas de déversement d'hydrocarbures ?

Quel que soit le scénario ou l'environnement, Asagao fournit la réponse la plus efficace en cas de déversement d'hydrocarbures. Les solutions comprennent une gamme complète de récupérateurs, des pompes, des groupes de puissance, des péniches de débarquement, des bateaux de travail, des équipements de stockage flottant et terrestre et auxiliaires.

Les systèmes de récupération d'huile intégrés aux navires offrent les performances et la sécurité les plus élevées possibles pour les opérations de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures en mer.

Le déploiement du système de récupération fait de l'ensemble du navire un "système de traitement des nappes de pétrole".

En plus des systèmes de bord, nous proposons également une gamme d'écumeurs offshore d'une capacité de 50 à 400 m<sup>3</sup>/h, flottants ou montés sur navires et de barrages pétroliers lourds ainsi que leurs équipements : blocs d'alimentation, pompes, barrages de confinement d'huile, tourets - enrôleurs, réservoirs de stockage d'huile...

### À quels types d'opérations la société Asagao est-elle appelée à participer en tant qu'expert maritime et fluvial ?

Elle participe à la construction et à la mise en service de navires spécialisés

## LES PARTENAIRES DU COLLÈGE

- UCECAAP (Union des Compagnies d'Experts Judiciaires Près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence)
- CNCEJ (Compagnie nationale des compagnies d'experts de justice)
- Cluster Maritime Français (CMF)
- SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer)
- Ministère de la transition écologique et solidaire
- FEMAS (Federation of European Maritime Associations of Surveyors and Consultants)
- IPF (Société Nationale des Ingénieurs Professionnels de France)
- EEEI (Institut Européen de l'expertise et de l'expert)
- Institut de soudure
- COFREND (Confédération Française pour les Essais Non Destructifs)
- UPE13 (Union pour les Entreprises des Bouches du Rhône)
- Port autonome de Marseille
- Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos (UMF)

mais cela peut concerner aussi bien des affaires liées au génie civil d'ouvrages et aux dommages qu'ils ont subis que celles relevant de la vie et de l'état de bateaux.

Quelques exemples mettent en évidence la diversité de nos interventions. Nous avons été appelés pour évaluer les dégâts provoqués sur le quai de Port Victor sur la Seine, à la suite d'un heurt de l'ouvrage par un cimentier lors de sa manœuvre d'amarrage. Dans un tel cas, Asagao s'associe à un sapiteur, en l'occurrence un spécialiste en génie civil pour évaluer les dommages et recommander une technique de réparation.

Sur l'Oise, c'est une péniche qui a heurté le tablier en construction d'un nouveau pont routier à Compiègne. Le choc a surélevé légèrement le tablier métallique en cours de montage ce qui a entraîné une interruption de chantier

et nécessité une évaluation et une estimation des dégâts, heureusement mineurs, consécutifs au choc.

Sur le canal de la Marne au Rhin, dans la Meuse, un bateau de croisière a forcé l'une des portes de l'écluse de Fains Veel. Le choc a provoqué une fuite qui a nécessité une réparation qu'il a fallu chiffrer. La proue de la coque du bateau a enfoncé les passerelles amont en rive gauche et en rive droite et plié les conduites hydrauliques. Le vantail amont gauche a été soulevé, sortant la porte de son logement et nécessitant l'intervention d'une grue et de plongeurs pour sa remise en place.

Lors de la crue de la Seine en juin 2016, la péniche de plaisance Johanna s'est retrouvée à sec dans le jardin d'une propriété privée à Saint-Mammès, au confluent de la Seine et du Loing, près de Fontainebleau. Sa remise en eau a nécessité l'intervention d'une

12- Le nouveau pont sur l'Oise, à Compiègne, heurté par la grue d'une péniche.

13- Les portes de l'écluse de Fains Veel ont été heurtées par un bateau de croisière.

14- Déploiement d'un barrage anti-pollution dans le lagon de Koniambo en Nouvelle Calédonie.

15- Livraison dans un conteneur de kits d'intervention rapide avec barrage écrémateur de récupération à Koniambo.

16- Le lagon de Koniambo, en bordure duquel est implantée la mine de nickel.

17- Déploiement d'un barrage flottant offshore avant son largage en mer.

18- La péniche Johanna s'est retrouvée dans le jardin d'une maison à Saint-Mammès lors des crues de la Seine en juin 2016.

19- Bâtiment de stockage à sec (Dry Dock Storage) de yachts pendant la période hivernale.

© ASAGAO

12



© ASAGAO

13





14



15



16



17

FIGURES 14, 15 & 17 © ASAGAO - FIGURE 16 © KONIAMBO NICKEL

grue de forte capacité. Là encore, Asagao a chiffré le coût de l'opération et défini les détails de sa réalisation. Pour conclure, permettez-moi d'évoquer une activité dans laquelle intervient également Asagao et qui concerne elle aussi le domaine maritime : celui des équipements portuaires de plaisance à terre. Pour augmenter les capacités d'accueil des bateaux en hivernage, on crée des structures à terre - des ports à sec (Dry Dock Storage) - de stationnement. Nous intervenons en amont pour les études d'accès des navires, les condi-

## DEVENIR MEMBRE DU CEEMF : QUI ?

**Les Experts maritimes et fluviaux ou affiliés inscrits sur une liste de la cour d'appel, sur une liste nationale, sur une liste de cour administrative d'appel, en formation auprès de l'UCECAAP ou similaire.**  
**Tout Expert maritime et/ou fluvial exerçant en libéral et dont la majorité de son chiffre d'affaire est effectué hors des assureurs pour les postulants à l'expertise de justice.**  
**Tout expert maritime débutant acceptant la déontologie du CEEMF et dont la volonté est de se faire inscrire sur une liste de cour d'appel de son adresse professionnelle ou de son domicile.**  
**Tout membre d'une association de professionnels de l'Expertise maritime et fluviale associée au CEEMF.**

tions générales d'exploitation et toutes les contraintes liées à l'usager. Ce type de port est extrêmement répandu aux États-Unis, Il commence à se développer en France. □

- 1- **UP 13** (Union Patronale 13), **GMIF** (Groupement Maritime et Industriel de Fos), **Cofrend** (Confédération Française pour les Essais Non Destructifs), **CMF** (Cluster Maritime Français), **UMF** (Union Maritime et Fluviale), **FEMAS** (Federation of European Maritime Associations of Surveyors and Consultants), **SNIPF** (Société Nationale des Ingénieurs Professionnels de France), **IPF** (Ingénieurs Professionnels de France).
- 2- **CESAM** : Comité d'Études et de Services des Assureurs Maritimes et Transports.

© ASAGAO

18



© IMAG'IN 3D

19

